Réf. Farde e-Assemblées : 2744333

N° OJ : **74**

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Tourisme.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total 24.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 24.000,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

* à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026 :
1) 17.000,00 EUR à l'asbl Sablon, Quartier des Arts et du Commerce pour « Les Nocturnes du Sablon » 2026;
2) 2.000,00 EUR à l'asbl BEL Victoire pour le « FCKNYE Festival » 2026;
3) 5.000,00 EUR à l'asbl Sofia Events pour l'événement « La Marocaine » 2026.

Annexes :